

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES ET DES NEGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

Le ministre d'État

Paris, le 02 AVR. 2010

Référence : 10006075

Monsieur le Maire,

J'ai le plaisir de vous annoncer que votre projet territorial de développement durable a été reconnu « Agenda 21 local » au titre de la Stratégie nationale de développement durable, dans le cadre de la quatrième session de reconnaissance des « projets territoriaux de développement durable et agendas 21 locaux ». Cette reconnaissance, prononcée pour trois ans, constitue un gage de la qualité du projet porté et animé par votre territoire ainsi qu'un engagement à poursuivre votre démarche dans une dynamique d'amélioration continue.

Cette décision résulte d'une double analyse de votre projet reposant sur une expertise au regard du cadre national de référence des projets territoriaux de développement durable et agendas 21 locaux, ainsi que sur l'avis de la DREAL et du préfet de département. Votre projet a également fait l'objet d'une présentation devant le Comité national agendas 21, réuni à cet effet le 8 décembre 2009.

J'aurai plaisir à vous remettre le diplôme matérialisant la reconnaissance lors d'une cérémonie qui aura lieu au cours de l'année 2010.

Je tiens à saluer votre engagement et celui de votre territoire dans cette démarche qui participe pleinement à l'esprit du Grenelle et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.



Jean-Louis BORLOO

Monsieur Philippe DUCENE
Maire de Sainte-Alvère
22, rue de la République
24510 SAINTE-ALVERE